



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 033-213302615-20251010-2025_10_04-DE

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Absents : -excusés : 1

Procurations : 1



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_10_04

Objet : Encaissement d'un chèque

L'an deux mille VINGT CINQ, le 8 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 29 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme MASIN Claudie, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme PARET Aurélie ;

Exclus :

Procurations : Mme PARET Aurélie à Mme FORESTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire explique que la société d'assurance ALLIANZ a fait un chèque de 2 786,10 € pour nous dédommager des réparations du mur de la boucherie.

Il demande l'autorisation du conseil municipal pour encaisser ce chèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'encaisser le chèque de 2 786,10 € émis par ALLIANZ.

A Lussac, le 08/10/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

